

Message du président

Ce bulletin d'information espère vous informer de ce à quoi le Conseil se prépare dans l'avenir immédiat et qu'il a accompli au cours du mois dernier. Bientôt, vous verrez d'autres développements dans le centre des membres pour permettre une meilleure organisation des documents, ainsi que des informations substantielles relatives aux négociations du protocole d'entente et au processus. Chaque mois, nous créons plus de stabilité pour nos membres. Plus récemment, nous avons publié notre "Politique de représentation des membres" et nous travaillons actuellement sur la "Politique d'adhésion".

Points saillants des réunions du conseil d'administration 2 mai, 2019 et 3 mai, 2019

1. Le Comité des candidatures a proposé à Chris Boulter la nomination au poste de membre du conseil d'administration, occupant ainsi le siège laissé vacant par Ford Rice. Chris Boulter a accepté le rendez-vous. Personne n'a soumis de manifestation d'intérêt pour le siège vacant du CCRCE.
2. MOTION: Adopter la politique de représentation des membres tels que présentée. (porté)
3. Des discussions ont eu lieu sur l'embauche d'un directeur des services financiers, l'affichage du poste de coordonnateur des services aux membres, le processus à suivre par les membres de AAEPNE qui souhaitent choisir de retourner en classe et le l'état du mandat pour la négociation du protocole d'entente.
4. AAEPNE a reçu une lettre du sous-ministre Montreuil reconnaissant notre invitation à entamer les négociations sur le protocole d'entente.
5. AAEPNE a accepté l'invitation du sous-ministre du directeur exécutif, Ford Rice, à faire partie de l'équipe gouvernementale lors des négociations de l'entente provinciale entre enseignants.
6. MOTION: Il est proposé que le directeur exécutif de AAEPNE accepte l'invitation du MEDPE de devenir membre à part entière de l'équipe de négociation dans les négociations de contrat avec le NSTU concernant le TPA. (porté)
7. PROPOSITION: Que le comité du protocole d'entente soit chargé d'élaborer un processus de mobilisation des membres, pour approbation par le conseil d'administration, lié au protocole d'entente. (porté)
8. Le conseil d'administration a créé les mandats d'un an et de deux ans à sept postes, comme l'exigent les règlements administratifs;
 - 1 an (fin octobre 2019): (élu) CCRCE, Vacant; SSRCE, Thorburn; HRCE, MacLeod; AVRCE, Carty; CSAP, Comeau; (nommé) Boulter, Muller
 - 2 ans (finissant en octobre 2020): (élu) CCRCE, Armstong; CBVRCE, Coleman; HRCE, Simony; SRCE, Boudreau; HRCE, Murray; TCRCE, Cunningham, (nommé) Frank, Masih
9. Établissez un calendrier pour les élections d'automne et les nominations avec les nominations commençant le 18 septembre 2019 et se terminant le 25 septembre 2019. Les élections auront lieu le 9 octobre 2019, animées par Intelivote Systems Inc.
10. Table ronde sur la charge de travail de l'administrateur.
11. La sous-ministre Montreuil a assisté à la réunion du conseil d'administration et a partagé son point de vue sur l'apprentissage professionnel ciblant les besoins des leaders en éducation.
12. Le président a été invité à participer au comité de direction en éducation du Conseil des ministres de l'Éducation et de la Formation des provinces de l'Atlantique. Le comité discute des normes de leadership dans les provinces de l'Atlantique.

Contact

Les membres de l'AAEPNE peuvent envoyer tous leurs questions ou commentaires à
Phone: 902-491-2856
info@aaepne.ca

AAEPNE/PSAANS
Suite #395,
3 Spectacle Lake Dr.
Dartmouth NS, B3B 1W8

Ford Rice

Directeur général de
l'AAEPNE
execdir@psaans.ca

Harvey Beaton

Coordonnateur intérimaire
des services aux membres
cms@psaans.ca

Kathryn Burlton

Directeur des services
financiers
finance@psaans.ca

dates à venir

10 et 11 juin 2019

Le conseil d'administration
de l'AAEPNE

Centre de Membre

Le centre de membre (un espace sécurisé sur le site Web de AAEPNE) est maintenant ouvert.

Pour accéder au centre de membre vous aurez besoin de votre code d'identification unique (ex. 0518smithjoh).

CONFÉRENCE

**Réservez la date: le
vendredi 25 octobre:
deuxième conférence
annuelle et assemblée
générale annuelle de
l'AAEPNE.**

Présentation de Kathryn Burlton - Directeur des services financiers

L'Association des administratrices et administrateurs des écoles publiques de la Nouvelle-Écosse est heureuse d'annoncer la nomination de Kathryn Burlton au poste de gestionnaire des services financiers. Kathryn a récemment pris sa retraite du centre régional d'éducation de Halifax, où elle a occupé divers postes de direction au sein du département des services financiers. Elle possède une vaste expérience de tous les aspects des services financiers, notamment la préparation de budgets, la gestion des audits et l'élaboration de politiques et de procédures. En tant que comptable professionnelle agréée ayant de l'expérience dans le travail avec de petites et grandes organisations, Kathryn sera assurément un atout pour l'AAEPNE.



Mise à jour du protocole d'entente

En avril, nous avons envoyé une lettre au sous-ministre lui demandant officiellement d'entamer les négociations. Nous avons reçu une réponse écrite du sous-ministre, qui accuse réception de cette demande. Nous attendons d'autres discussions sur les délais et les dates des réunions.

En préparation, le comité des protocoles d'entente du conseil d'administration a élaboré un projet de document proposant des termes de référence pour les négociations (portée, confidentialité, etc.). Ils ont été transmis à le MEDPE pour leur réponse et leurs commentaires. L'AAEPNE et le MEDPE doivent créer et articuler ensemble les progrès de la négociation en tant que partenaires. Une fois que cela sera développé, il sera communiqué à tous les membres. Pendant que nous négocions et jusqu'à ce qu'un protocole d'entente final ait été convenu, un grand nombre de documents sont en place et certains supplantent tout accord actuel ou futur.

Les lois et règlements remplacent tous les accords

Loi sur la réforme de l'éducation (2018)

Il s'agit de l'actuelle Loi sur l'éducation, qui comprend une annexe B : Loi concernant les relations de travail des administrateurs d'écoles publiques, appelée aussi loi sur les relations de travail des administrateurs d'écoles publiques. Il décrit la création de l'association, le concept de protocole d'entente, les droits à l'emploi, les droits existants grâce à l'affiliation au syndicat et la manière dont les règlements peuvent être formulés.

<https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/PDFs/annual%20statutes/2018%20Spring/c001.pdf>

Règlement sur les relations de travail des administrateurs d'école publique

Les règlements incluent des détails concernant; retour temporaire en classe et impact sur le nombre de membres, l'allocation administrative, les régimes d'avantages sociaux (assurance, vie et AD&D, soins médicaux et dentaires Total Care, LTD), indemnité, congés, échelle de salaire applicable le 1er août 2018 et le 1er août 2019

<https://novascotia.ca/just/regulations/regps/psaemployment.htm>

Les principales conditions d'emploi sont en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par un protocole d'entente

Principales conditions et modalités d'emploi pour les administrateurs des écoles publiques

Les principales conditions et modalités d'emploi décrivent les éléments essentiels qui reflètent étroitement l'Entente provinciale des enseignants et reprennent des éléments des accords locaux régionaux spécifiques aux membres de l'AAEPNE.

<https://www.psaans.ca/fr/membres/documents/principales-conditions-et-modalites-demploi-pour-les-administrateurs-des-ecoles>

Les règlements de l'association régissent les activités de l'association et ses membres au sein de l'association.

Règlements administratifs de l'AAEPNE

Les règlements administratifs de l'association décrivent les principaux aspects et éléments qui sont obligatoires pour toutes les sociétés en vertu de la "Nova Scotia Societies Act"; Composition, conseil d'administration par intérim, comité des élections et des nominations du conseil d'administration par intérim, officiers par intérim, conseil d'administration, officiers, réunions de l'Association, règlement intérieur, inspection des dossiers, exercice.

<https://www.psaans.ca/fr/membres/documents/reglements-administratifs-de-lassociation-des-administrateurs-decoles-publiques>